



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inondations et planification écologique

Question au Gouvernement n° 80

Texte de la question

INONDATIONS ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Feld.

Mme Mathilde Feld . Les catastrophes climatiques s'enchaînent à un rythme effroyable. Nous venons encore de vivre, les 17 et 18 octobre, un phénomène sans précédent qui a touché des milliers de foyers, une dizaine de départements et mobilisé 3 000 sapeurs-pompiers. Je tiens ici à leur rendre hommage. Nous voulons dire aussi tout notre soutien aux personnes sinistrées. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS, GDR et sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.)*

Pourtant, cette série de calamités, tout comme la pluviométrie erratique de ces dernières années qui frappe la France en général et les agriculteurs en particulier, correspond bien aux phénomènes décrits par le Giec dans ses rapports successifs depuis 1990. Malgré l'évidence qui se dresse devant nous, votre gouvernement emboîte le pas aux macronistes qui, non contents d'être plusieurs fois condamnés pour inaction climatique, n'ont eu de cesse de criminaliser de façon scandaleuse les défenseurs de l'environnement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP. – M. Hendrik Davi applaudit également.)*

Alors que votre budget est totalement étranger à l'urgence climatique – il prévoit une baisse de 4,5 milliards des crédits de la mission Écologie –, vous avez persisté et signé, avec l'extrême droite, à rejeter la quasi-totalité de nos amendements à visée écologique. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.) L'ISF climatique ? Vous êtes contre ! Taxer les jets privés ? Vous êtes contre ! Pourquoi un tel entêtement ? La vérité est que le dérèglement du climat et toute la misère qu'il engendre trouvent leur origine dans le capitalisme financiarisé que vous prônez et que nous combattons. (Mêmes mouvements.)*

Combien de catastrophes vous faut-il encore ? Votre attitude n'est plus tenable. Les années à venir sont décisives pour l'humanité. Le changement climatique a commencé et il est irréversible : le seul écosystème compatible avec la vie humaine est menacé.

Ma question est simple. Quand allez-vous affronter la réalité et allouer les moyens nécessaires à une réelle planification écologique, avec un double objectif : ne pas dépasser les limites planétaires et offrir à chacun les moyens d'une vie digne ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS. – Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir. – Mme Elsa Faucillon applaudit également.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques . Je l'ai dit en réponse à une question précédente, la dette écologique constitue une priorité au même titre que la dette financière. C'est pourquoi ce gouvernement et les précédents ont agi, permettant à la France de figurer parmi les pays les plus avancés en matière de baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Mme Clémence Guetté . Arrêtez de dire n'importe quoi !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Elle a réduit ses émissions de 5,8 % en 2023. Le rythme de réduction a été multiplié par quatre par rapport au quinquennat de 2012, pendant lequel un certain nombre de partis figurant dans votre coalition étaient au pouvoir. C'est factuel, c'est étayé.

Mme Clémence Guetté . Mais arrêtez !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Ces résultats s'expliquent par la planification écologique ambitieuse que nous avons menée et que nous poursuivrons. Elle s'appuie sur un budget qui n'est pas en diminution comme vous le dites, mais en augmentation. Nous pourrions discuter de chaque ligne budgétaire et de chaque enveloppe au cours du débat parlementaire à venir, mais il ne faut pas mentir aux Français (Exclamations et rires sur quelques bancs du groupe LFI-NFP) :...

Mme Clémence Guetté . C'est vous qui le faites !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrele budget augmente, notamment s'agissant de notre soutien aux énergies renouvelables.

M. Maxime Laisney . C'est du pipeau !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Je suis à votre disposition pour travailler ensemble, mais j'aimerais savoir pourquoi votre groupe a voté contre le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP), contre le projet de loi d'accélération de l'énergie nucléaire, laquelle fait partie des solutions proposées par le Giec, et pourquoi vous refusez d'avancer sur plusieurs dossiers qui permettraient de mieux lutter contre le dérèglement climatique.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Quelle honte !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Je compte sur vous pour soutenir le plan national d'adaptation au changement climatique. Il contient des mesures concrètes visant à protéger les Français, leur santé et à améliorer la prévention des risques ; il sera présenté dans les prochains jours. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Feld.

Mme Mathilde Feld . Je vous laisse expliquer aux collectivités territoriales comment elles vous accompagneront dans ce domaine avec 10 milliards en moins. (Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS. – MM. Stéphane Hablot et Emmanuel Maurel applaudissent également.)

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Feld](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 80

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024